



Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, du 23 mai 2026 il a été validé à l'unanimité la mise en place de frais d'aide à l'organisation concernant les passages de grades UV1 et UV2 pour les candidats aux grades de 1^{er} dan et plus.

Ainsi, à compter de septembre 2026, un montant de 5 euros par inscription sera appliqué pour chaque candidat aux passages de grades UV1 et UV2.

Cette disposition s'applique pour l'ensemble des passages de grade, que ceux-ci soient organisés directement par la ligue ou par les comités ayant reçu délégation de la CORG. Cette participation vise à soutenir l'organisation matérielle et logistique de ces sessions.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir informer les candidats de cette disposition. Celle-ci sera également précisée via l'accès extranet utilisé pour l'inscription des candidats.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Cordialement,

Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
Judo

Jérôme BRETAUDEAU